

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLÉ

ARRÊTE
Le Président de Limoges Métropole
du 23 janvier 2025
NP 26223

VO le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants.
VO le Code de l'urbanisme, notamment l'article L.152-46.
VO le Code des relations entre le public et l'administration, notamment son article L.314-6.
VO la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 31 mai 2023 concernant la modification n°11 du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Isle.
VO la décision de l'inspecteur le Vice-Président du Tribunal administratif de Limoges, en date du 29 décembre 2024, désignant M. Michel BUBICKI en qualité de commissaire enquêteur.
CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête publique la procédure de modification n°11 du PLU d'Isle.

ARRÊTE
ARTICLE 1 :
Il y a lieu, conformément à l'article L.152-41 du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la modification n°11 du Plan local d'urbanisme de la commune d'Isle. Cette enquête consiste à recueillir des avis et observations (AO), en sens et en forme sur le long terme (SRL), dans le but de mettre en compatibilité le PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération de Limoges.
L'enquête publique sera ouverte du mercredi 26 février 2025 à partir de 09h00 jusqu'au vendredi 14 mars 2025 à 18h30 inclus soit pendant 17 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 28 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme siège de l'enquête publique.
ARTICLE 2 : Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 17 jours consécutifs du mercredi 26 février 2025 à partir de 09h00 au vendredi 14 mars 2025 à 18h30 inclus au lieu et aux heures suivants :
- A la mairie d'Isle, située au 10 rue Joseph Cassagne, 87070 - ISLE, pendant les jours et heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, soit de 09h00 à 18h00 du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et le vendredi de 09h00 à 17h00.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au 28 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux en public, soit du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Ce dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Isle (<https://www.ville-isle.fr/>) et sur le site internet de Limoges Métropole (<https://www.limoges-metropole.fr/>), ainsi qu'enquête publique (E).

ARRÊTÉ

Arrêté portant sur l'ouverture de l'enquête publique dans le cadre de la modification n°11 du PLU d'Isle

1 DOCUMENT - Publié le 5 Février 2025

 **26223.pdf**
(.pdf, 193,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**